



**OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE INITIEE PAR LA SOCIETE PROWEBCLUB  
SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE PROWEBCE**

Le présent communiqué, établi par ProwebClub, est diffusé conformément aux dispositions de l'article 231-27 1° et 2° et de l'article 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF »).

La note d'information établie par ProwebClub relative à l'offre publique d'achat simplifiée initiée sur les actions Prowebce a, en application de la décision de conformité de l'AMF en date du 17 juillet 2012 et conformément aux dispositions de l'article 231-23 du règlement général de l'AMF, reçu de l'AMF le visa n° 12-355 en date du 17 juillet 2012.

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, les informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de ProwebClub ont été déposées le 18 juillet 2012 auprès de l'AMF et mises à la disposition du public.

Des exemplaires de la note d'information visée par l'AMF, ainsi que du document reprenant les autres informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de ProwebClub sont disponibles sans frais auprès de :

ProwebClub  
14, rue Chaptal  
92300 Levallois Perret

Aurel BGC  
15/17, rue Vivienne  
75002 Paris

La note d'information relative à l'offre et les autres informations de ProwebClub sont également disponibles sur le site de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

**Contact Investisseurs :**

Patrice Thiry  
Président de ProwebClub  
Tél : 01.41.49.95.95  
E-mail : [Opa@prowebce.com](mailto:Opa@prowebce.com)